

Compte rendu des 2 rencontres de lancement

BISTR'EAU à Saint-Pierre de Chartreuse et Saint-Laurent-du-Pont

Les 2 rencontres se sont déroulées dans les 2 communes les plus proches du Guiers Mort et de son tronçon labellisable : Saint-Pierre de Chartreuse (rencontre du 27 mars) et Saint-Laurent-du-Pont (rencontre du 11 avril).

Pour rappel, les objectifs de ces soirées (guide d'animation complet à voir en annexe 1)

Population visée par la réunion : grand public et familles, avec une sensibilité aux problématiques de l'eau (pêcheurs, collectif AOC) ou environnementales, élus, associations, acteurs locaux.

Voir en annexe 2, la liste des participants.

Objectifs de ces 2 soirées :

- faire connaître le dispositif Rivière Sauvage et le projet en cours
- sensibiliser à la fragilité du milieu et au patrimoine que représente cette rivière en Chartreuse
- identifier des personnes qui pourront participer aux relevés participatifs (à partir de mai)

Animation : Lucie Bednarek et Laure Belmont (PNRC), Adrien Bertholio (Réciprocité Guiers), Véronique Morel (Amis du Parc), Denis Fabre et/ou Jean-Louis Barbon à confirmer (Amis du Parc),

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS

1. le projet de labellisation du Guiers Mort en "Rivière Sauvage"

[Réunion de Saint-Pierre de Chartreuse :](#)

La présentation du projet de labellisation d'une partie du Guiers Mort est bien accueillie. L'ensemble des participants est sensible à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la qualité de l'eau. Le moment d'échange a notamment été l'occasion d'évoquer la question de l'eau potable et de l'assainissement sur la commune de St Pierre de Chartreuse (des points subsisteraient où les eaux usées de certaines habitations se déversent dans la rivière). Les participants ont également accueilli avec plaisir l'annonce des travaux de suppression de l'ancienne décharge municipale, comprise dans les travaux financés à l'occasion de la labellisation.

Ensuite un long moment de discussion a été consacré aux deux thèmes suivants (principalement) :

- Pourquoi ne peut-on pas envisager la production d'hydroélectricité (de façon respectueuse de l'environnement) sur ce tronçon ? Pourquoi n'est-ce pas compatible avec le label Rivière Sauvage ?

- Les 2 seuils qui vont être supprimés (laiterie et Antonins) présentent un intérêt patrimonial, certains habitants y sont attachés comme trace d'une activité économique ancienne sur le territoire. C'est dommage de les faire disparaître, est-ce vraiment indispensable ? Pour mémoire, oui les seuils existants sont un élément de blocage pour l'obtention du label, et également néfastes pour la circulation sédimentaire et piscicole.

L'ensemble des intervenants a pu répondre à ces interrogations (PNR, Réciprocité Guiers, Fédé Pêche 38) de façon claire et apaisante. Même si la discussion n'est sans doute pas close, ni les sujets épuisés, il semble que la soirée ait permis de progresser dans la compréhension des enjeux.

Une proposition a également vu le jour concernant la possibilité de garder trace des seuils patrimoniaux sous forme numérique (reconstitution 3D pour exposition, musée etc...), ainsi que la conservation des blocs en eux-mêmes, à proximité des seuils et avec un accompagnement d'information (forme, faisabilité et financements à voir). Cette proposition a d'ailleurs été évoquée à nouveau lors du Cotech organisé par le PNR le vendredi 29 mars à Saint-Laurent-du-Pont.

A l'issue de la réunion à St Pierre de Chartreuse, on peut compter environ 6 personnes (hors AAPPMA et personnes déjà identifiées) qui se sont déclarées intéressées pour participer aux suivis à partir de mai. Coordonnées enregistrées.

en Annexe 3, l'article paru dans le Dauphiné Libéré le 30 mars 2019.

[Réunion de Saint-Laurent-du-Pont :](#)

Après la présentation du projet de labellisation du Guiers Mort, les questions des participants concernent tout d'abord les conséquences de cette labellisation sur le territoire : le label ne va-t-il pas attirer des touristes toujours plus nombreux (pêcheurs, randonneurs, photographes, sportifs, etc), alors que l'idée serait justement de préserver la rivière et les milieux associés ?

Il est alors re-précisé que la labellisation n'est pas une "mise sous cloche" de la rivière, mais a déjà permis de rassembler de nombreux acteurs du territoire (Parc et élus du territoire, pêcheurs, ONF, associations environnementales, pratiquants de kayak, ...) : cette dynamique doit justement permettre de mettre en place des actions de sensibilisation et de protection. La labellisation permet également d'avoir accès à de nouveaux financements pour des travaux tels que la suppression de 2 seuils problématiques pour la naturalité de la rivière, la suppression de la décharge (ex décharge municipale) à St Pierre de Chartreuse, ou des projets concernant l'éradication des invasives telle que la renouée du Japon. Par ailleurs on peut constater que l'augmentation de la fréquentation touristique (et pêche) a lieu même en l'absence de labellisation. La prise de conscience de tous les acteurs au travers de ce projet doit donc permettre une gouvernance active propre à protéger le milieu. L'accent est également mis sur les nécessaires actions de sensibilisation et de communication, face aux comportements néfastes observés tels que : les pollutions, les déchets abandonnés sur les sentiers, les berges, ou même jetés depuis les voitures.

Concernant l'intérêt porté aux relevés participatifs, de nombreuses personnes souhaitent être tenues informées des suites du projet et participer avec nous (une douzaine de participants, habitants pour la majeure partie d'entre eux).

2. les services éco-systémiques rendus par la rivière, vus par les participants

En synthèse, voici les thèmes évoqués :

fonction évoquée	risques associés	recommandations
Soutien et régulation : cycle de l'eau (8 idées) formation des sols (3 idées) épuration (3 idées)	-	
Approvisionnement et production de ressources : eau potable (3 idées) irrigation (2 idées) énergie (6 idées)	Pollutions (18 idées) activités humaines (3 idées)	gouvernance et actions de sensibilisation (3 idées)
Biodiversité (10 idées)	artificialisation des sols et des berges (11 idées) changement climatique et sécheresse (4 idées)	entretien du milieu (4 idées) actions de sensibilisation (7 idées)
Services socio-culturels : usages récréatifs (3 idées) paysages (3 idées) contemplation et rêverie (15 idées)	surfréquentation (7 idées)	actions de sensibilisation (4 idées)

Ci-dessous, le détail de la retranscription, reclassée par grands thèmes, des post it produits par les participants à l'aide de la frise dessinée (2 réunions regroupées) :

FONCTION DE SOUTIEN et DE REGULATION

a. le grand cycle de l'eau (8 citations)

- fonction environnementale = grand cycle de l'eau
- savoir que la neige fond en montagne en écoutant la rivière qui passe sous ma maison
- réception de l'eau pluviale, participe au cycle de l'eau
- elle draine les écoulements pluviaux en un seul canal

- les rivières alimentent les fleuves, la mer
- évacue l'eau de la fonte des neiges
- rechargement des nappes phréatiques
- la rivière alimente les nappes de la plaine du Guiers qui nous fournit de l'eau potable

b. la formation des sols (3 citations)

- formation des sols agricoles grâce aux sédiments qui circulent
- la rivière transport les sédiments plus loin
- la rivière évacue l'eau des sols en amont, apporte la vie en aval

c. épuration physico-chimique de l'eau (3 citations)

- eau potable, reçoit les eaux usées, récupèrent les rejets de nos maisons (malheureusement)
- épuration de l'eau qui contient de la pollution, une rivière peut servir d'égout naturel et de station d'épuration
- auto-épuration

d. risques associés à ces fonctions

Il n'y a pas de risques vraiment associés à ce thème, mais de nombreuses citations concernant les diverses pollutions, que nous pouvons plutôt associer au thème suivant :

APPROVISIONNEMENT ou PRODUCTION (de ressources)

a. approvisionnement en eau potable (3 citations)

- boisson pour tous,
- ressource en eau pour l'homme, la faune, la flore
- nourrit la terre avec l'eau, permet aux animaux de boire, source d'eau pour les animaux et les humains

b. irrigation (2 citations)

- la rivière irrigue, permet l'agriculture, arrose les légumes
- irrigation,

c. production d'énergie (6 citations)

- peut produire de l'hydroélectricité,
- production d'hydroélectricité
- canalise l'énergie de l'eau
- elle permet de travailler : moulins (blé, scierie), turbines, marteau pilon
- la rivière a une fonction économique
- c'est un auxiliaire du climat et de l'industrie

d. risques associés à ces fonctions, et recommandations

Les différentes pollutions possibles sont les plus citées (18 citations) : pollutions agricoles dues aux intrants, les pollutions dues aux activités de production et industrielles, et enfin les comportements irresponsables (déchets répandus par les particuliers) :

- l'utilisation d'intrants chimiques dans l'agriculture
- les déchets arrivant (malencontreusement ou non) dans la rivière = décharges sauvages, déchets échappés des poubelles etc)
- les pollutions : agricoles (il faut modifier les pratiques et la consommation) ; industrielles (installer des stations d'épuration et modifier les process) ; et urbaines (gestion des stations d'épuration, modifier nos consommations d'eau et des produits sanitaires)
- les pratiques agricoles
- les déchets organiques
- la dégradation due à un usage d'égout et de station d'épuration au delà de sa capacité d'auto-épuration
- mauvaise gestion des eaux usées
- l'utilisation d'intrants chimiques dans l'agriculture
- la contamination par les produits chimiques et industriels
- les eaux usées, les égouts, le chlore, les digues, les ponts sans charme, les vies égoïstes
- les pollutions et rejets, ne pas changer ses anciennes habitudes dangereuses : déverser du lisier ou des carcasses par exemple.
- les pollutions diverses : métaux lourds, plastique, lisier...
- la pollution des cours d'eau par l'homme
- les pollutions
- la pollution (x3)
- les pollutions diverses

Les activités humaines qui modifient le milieu, et la surexploitation de la ressource :

- les activités humaines quand elles ne sont pas intégrées et pas durables
- l'utilisation non raisonnée de l'eau potable (surconsommation par exemple)
- les micro centrales qui changent le cours de la rivière et modifient les milieux
- la surexploitation des ressources est un risque

Les recommandations émises par les participants soulignent la nécessité de concilier les différents usages de la rivière (gouvernance), et des actions de sensibilisation appuyées par la réglementation.

- il ne faut pas que la rivière tombe aux mains "d'écologistes extrémistes" (il faut concilier les usages)
- il faut de la sensibilisation, et de la réglementation
- travaux d'intérêt général pour nettoyer ?

HABITATS et SIEGE DE LA BIODIVERSITE (10 citations)

- habitat biologique pour de nombreuses espèces, milieu de vie, permet la biodiversité (dans et autour de la rivière)
- habitats et biodiversité
- fonction écologique de la rivière (habitat pour la faune), cadre de vie de certains animaux,
- développer et protéger tout un éco-système : elle préserve et accroît la biodiversité
- l'eau = la vie, la rivière fait vivre
- la rivière régule la vie, rafraichit
- création et maintien de biodiversité, maintien des milieux humides
- une rivière en bon état permet la vie avec un grand V
- fournit des aliments
- comment vit une rivière ?

les risques associés à ces fonctions et les recommandations :

L'artificialisation des sols et des berges est un thème très cité (11 citations) :

- les travaux de détournement de l'eau et d'aménagement des berges pour bâtir (destruction des berges naturelles)
- la perte de la qualité et de la quantité de vie dans le cours d'eau à cause des travaux, des pollutions, des barrages,
- l'artificialisation des berges, endiguement, bétonnage, ruissellement depuis la route (hydrocarbures, sels de déneigement...)
- les modifications du paysage du bassin versant sont une menace : bocages, haies, remembrement, urbanisation, imperméabilisation des sols, remblais, drainage, etc..
- l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols
- les aménagements inadéquats
- la bétonisation des cours d'eau
- la déforestation
- la suppression des arbres au bord de la rivière = moins d'ombre, moins d'infiltration et risque d'érosion des berges, moins d'abris pour les animaux
- éviter les endiguements et les curages
- éviter les barrages

Le changement (réchauffement) climatique et le risque de sécheresse, de diminution de la ressource en eau est évoqué 4 fois :

- le réchauffement climatique (malheureusement amplifié ou initié par les hommes) est une menace
- la sécheresse et le changement climatique
- l'assèchement
- la sécheresse

Concernant les **recommandations**, les participants soulignent tout d'abord l'importance de l'entretien du milieu autour de la rivière (berges, ripisylve) et de la rivière :

- les encombrements de bois mort
- préserver l'environnement immédiat des cours d'eau (ripisylve)
- attention aux invasions d'espèces non endémiques
- les espèces invasives
- la dégradation des milieux naturels annexes

D'autre part, les actions de sensibilisation sont mises en avant (7 citations)

- le risque, c'est une mauvaise connaissance des milieux naturels et des êtres vivants qui le composent (frayères, territoires, nids...)
- pour la protéger, produire une forte réglementation basée sur les exigences des milieux naturels et non sur l'avidité humaine. Une vraie prise de conscience citoyenne.
- il faut sensibiliser, mettre des sanctions marquantes
- faire de l'éducation et de la sensibilisation chez les adultes
- confronter les gens à leurs déchets, à leur consommation
- pour la protéger, produire une forte réglementation basée sur les exigences des milieux naturels et non sur l'avidité humaine. Une vraie prise de conscience citoyenne.
- intégrer la rivière et ses berges dans les PLUI et zones humides

SERVICES SOCIO CULTURELS

a. Les usages récréatifs (3 citations)

- usages de loisirs : pêche, sports d'eau, promenade
- la rivière permet de développer les activités de loisir, de baignade
- elle permet de se laver en "polluant moins"

b. L'attrait pour la beauté des paysages (3 citations)

- paysage local
- la rivière forme et fabrique les paysages
- elle crée des galets bien arrondis

c. la fonction hédoniste de contemplation et de rêverie : le thème qui est le plus cité (15 fois)

- admirer les paysages
- se divertir, flâner, rêver, un appel à la sérénité,
- elle préserve un espace de poésie

- l'histoire d'un ruisseau : remonter à la source, sentir les mousses, être à l'ombre, penser, se rafraîchir les idées.
- avoir un lieu frais pendant l'été
- la méditation devant un rapide
- la rivière amène à se poser des questions : d'où vient l'eau? où va-t-elle ? quand elle change de couleur c'est qu'elle transporte de la matière, nouvelles questions : d'où vient cette matière ? ces questions alimentent les rêves et les rêves ont une musique...
- ambiance sonore du cours d'eau
- plaisir d'écouter la rivière qui passe sous ma maison
- la rivière permet de rêver, elle relie les humains et accueille les animaux
- lieu de rencontres diverses et variées
- elle nous apprend à aimer la nature, pour nous, pour les autres, pour les prochains
- se ressourcer, se reconnecter à la nature
- se ressourcer, c'est vital
- la nature source de bien être, notion d'aménité environnementale

d. les risques associés à ces fonctions et les recommandations

La surfréquentation est le danger le plus cité (7 citations), avec la peur des dégâts occasionnés par le tourisme "de masse", ainsi que le manque de connaissance et de respect du milieu naturel :

- les zones de loisirs et de baignade "de masse" en bordure et dans la rivière
- la surfréquentation pour les loisirs est un risque
- la surfréquentation et les mauvais comportements
- la surfréquentation
- le je m'enfoutisme
- l'oubli
- l'éloignement et le manque d'éducation à l'environnement

Pour combattre cela, ce sont encore une fois les recommandations concernant les actions de sensibilisation et d'éducation qui sont mises en avant, à accompagner de réglementations et de contrôles :

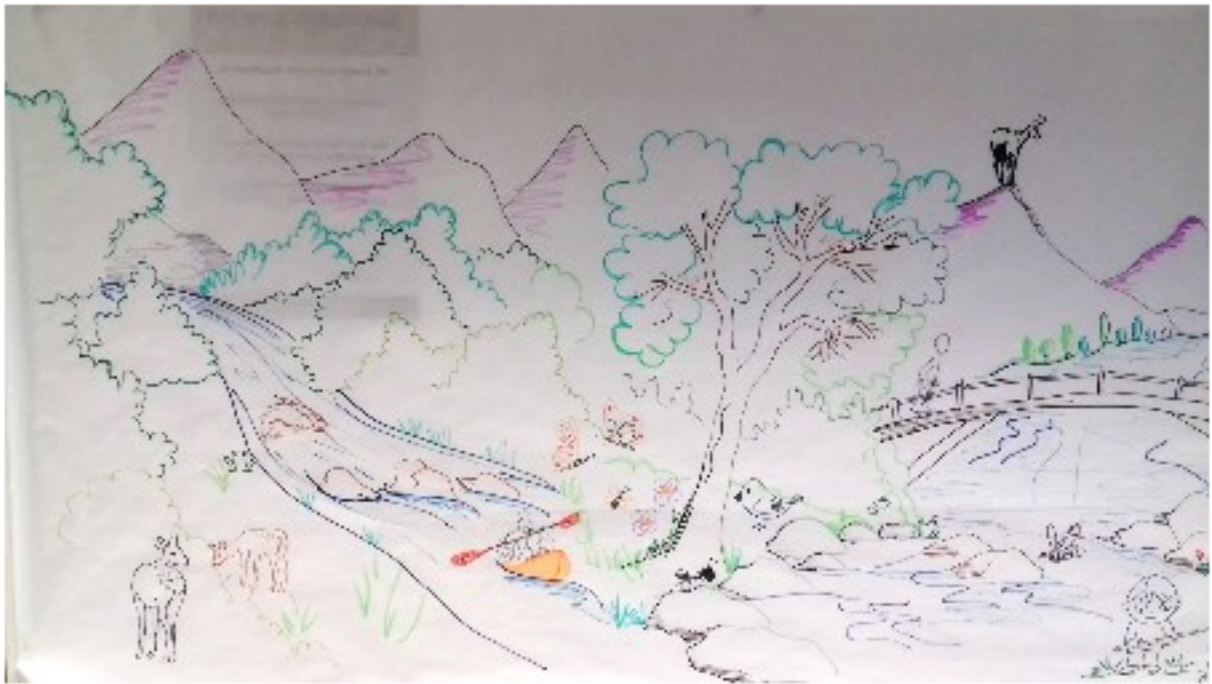
- il faut éduquer et sensibiliser
- il faut de la pédagogie, de la sensibilisation,
- il faut la présence physique de gardes
- les vies égoïstes... il faut sensibiliser. Responsabilisation, prise en compte et travaux des pouvoirs territoriaux. Ecologie sans business.

Annexe 1 :

Déroulé de la soirée (détail) :

heure	objectif	qui ? quoi ?
20h	accueil	tous - feuilles de présence - stylos
20h15	début de la soirée - inclusion	Petit sondage participants : savoir qui est là ?
20h20	introduction - annonce déroulé de la soirée -	support ppt matériel de projection - pc et vidéoproj
20h30	présentation du projet rivière sauvage en cours, labellisation, enjeu environnemental, gestion de l'eau discussion / questions & réponses	Lucie - Laure - support ppt prévoir matériel de projection - pc et vidéoproj
20h50	temps participatif - les services éco systémiques rendus par la rivière voir doc en page9 ici : services éco-systémiques	Véronique grande feuille (frise dessinée) sur une table ou au mur prévoir post it et feutres 2 questions : à quoi ça sert une rivière ? quels sont les dangers qui peuvent la menacer ?
21h20	mise en commun, discussion, synthèse	tous
21h35	présentation des relevés participatifs, calendrier, appel à participants	Véronique et Adrien/ Marcel
21h55	conclusion - merci - prochaines étapes - tour de parole si besoin	
22h10	temps convivial	prévoir qq boissons ?

Ci-dessous le visuel de la frise dessinée qui a permis aux participants de réfléchir aux services éco-systémiques rendus par la rivière :



SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

Guiers Mort : la labellisation “Rivière sauvage” espérée en juin

Mercredi, en mairie, s’est tenu le premier Bistr’eau à l’initiative des Amis du Parc. Cette soirée avait pour but de présenter le projet de labellisation “Rivière sauvage” du Guiers Mort.

Ce premier Bistr’eau à l’initiative des Amis du Parc s’est tenu en présence de la Fédération de pêche de l’Isère, de l’association Réciprocité Guiers, du Parc de Chartreuse, des élus de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, et d’habitants du massif. Cette soirée avait pour but de présenter le projet de labellisation “Rivière sauvage” du Guiers Mort, puis, dans le cadre du processus de labellisation, la mise en place d’un dispositif de suivi participatif, ouvert à tous, de l’évolution du cours d’eau, encadré par les pêcheurs de Réciprocité Guiers et par les Amis du Parc.

Le projet de labellisation d’une partie du Guiers Mort est porté par l’association Réciprocité Guiers qui regroupe les 7 AAPPMA (associations de pêche et de protection des milieux aquatiques) couvrant les 3 rivières Guiers (Guiers Mort, Guiers Vif et Guiers), ainsi que par le Parc naturel régional de Chartreuse.

Une rivière sauvage est une rivière protégée qui s’écoule librement et accueille sur ses berges une biodiversité exceptionnelle. C’est le cas du Guiers Mort qui serait la première rivière de l’Isère à obtenir ce label. C’est pour l’instant un tronçon d’une dizaine de kilomètres compris

entre Saint-Pierre-de-Chartreuse (Perquelin) et Saint-Laurent-du-Pont (Barrage Botta de Fourvoirie), qui est présenté à la labellisation. Il y a néanmoins sur son parcours deux seuils qui seront arasés, celui de la laiterie et celui des Antonins afin de rétablir la continuité de la rivière en rendant la libre circulation des sédiments.

Quid de la pollution de ses affluents ?

Et c’est ce qui a un peu fait débat dans la salle. Pourquoi faire des travaux avec de gros engins dans le lit de la rivière pour éliminer ces obstacles ? Pourquoi ne pas les laisser en mémoire de l’activité industrielle passée ou ne peut-on pas en détruire qu’une partie ? Comment labelliser ce cours d’eau alors qu’il y a une ancienne décharge communale sur ses berges ? Quid de la pollution de ses affluents ? Une foule de questions, toutes plus vertueuses les unes que les autres qui ont trouvé leur réponse tout au long de la soirée par les techniciens et référents présents. Si les deux seuils seront supprimés progressivement pour permettre à la rivière d’absorber l’afflux des sédiments et de se rééquilibrer, la décharge sera totalement supprimée et la pollution des affluents sera prise en compte dans un deuxième temps.

Rappelant que cette labellisation n’est pas une mise sous cloche de la rivière, le Guiers Mort est une rivière d’exception. La labellisation est espérée en juin, juste à temps pour la fête du Guiers.



Seulement 1 % des rivières françaises sont labellisables. Le Guiers Mort est une rivière d’exception et serait la première à être labellisée en Isère.

Le suivi participatif

Concernant le suivi participatif du Guiers Mort, de nombreuses personnes se sont inscrites pour faire partie de ces sentinelles de la

rivière. Mesures, comptages, photographies, observations seront accompagnés par les bénévoles de l’Appma.

Et si vous avez raté ce Bis-

tr’eau, une séance de rattrapage est programmée à Saint-Laurent-du-Pont le jeudi 11 avril à 20 heures au centre social des Pays du Guiers.

